

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 9 Février (09/02/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Valérie CLARMONT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Madame Sabine AUGÉ est nommée secrétaire de séance.

00 – 09 Février 2017

**MOTION DE SOUTIEN A CAROLE DELGA PRESIDENTE DE LA REGION OCCITANIE
PYRENEES – MEDITERRANEE**

Rapporteur : M. Le MAIRE

Mercredi matin, quelques jours après un incident qui avait opposé le FN à la présidente socialiste, le site internet du Conseil régional d'Occitanie recevait un terrifiant courrier : Carole Delga et sa famille y étaient menacées de mort.

La présidente de la région a porté plainte.

Tout au long de la journée, les réactions de soutien ont été nombreuses. Le FN a condamné, de son côté, ces menaces.

Pour ces raisons, le conseil municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,



ADOpte la motion de soutien à Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées –Méditerranée :

« Suite aux menaces de mort dont a fait l'objet la Présidente de la région Occitanie, le conseil municipal de Moissac entend manifester sa profonde émotion.
De tels comportements sont intolérables en démocratie.
Les élus assurent Carole DELGA de leur entière solidarité ».

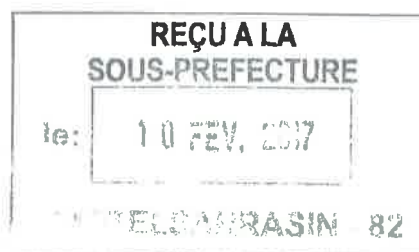
Pour copie conforme

Moissac le 10 février 2017

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :